

Le 21 novembre 2024

Madame Agnès Pannier-Runacher
Ministre de la Transition écologique, de
l'Énergie et du Climat.

Madame la Ministre,

PNC-France a pris connaissance des projets de PPE3 et SNBC3 récemment publiés et ouverts à la consultation du public. Nous suivons également les débats et tables rondes organisés par vos services et sans attendre, nous voulons attirer votre attention sur certains manquements et incohérences de ces projets, dont la mise en œuvre conduirait inévitablement à une crise économique et sociale d'une gravité historique.

Nous notons avec satisfaction l'inscription de la relance de la filière nucléaire, conformément aux engagements du Président de la République en février 2022 à Belfort. C'est le seul point positif que nous relevons dans ces projets qui, manifestement, négligent les leçons du passé. Ces « nouvelles » versions ignorent totalement les recommandations -pourtant très pertinentes- des commissions d'enquêtes parlementaires Schellenberger/Armand à l'Assemblée nationale et Montaugé/Delahaye au Sénat, ou encore celles de l'OPECST dans le rapport Gassilloud / Piednoir concernant la reprise de la R&D sur les réacteurs à neutrons rapides (projet ASTRID). L'arrêt en 2019 de ce projet est l'exemple même d'une dérive que dénonce le rapport Delahaye (2024) « ...face à une disposition législative, votée par le Parlement, la recommandation ou la décision d'un haut fonctionnaire s'impose, ce qui est un dévoiement choquant de l'état de droit ».

De même il est stupéfiant de constater qu'il n'y a toujours **aucune étude d'impact** robuste permettant de guider les choix politiques à venir, tant sur le plan technique que social ou économique. C'était pourtant une recommandation forte des travaux parlementaires : « *formuler des scénarii énergétiques au sein du ministère en charge de l'énergie qui considèrent les conditions environnementales, économiques et sociales comme point de départ et déclinent les hypothèses techniques en fonction de cela* » (rapport Schellenberger/Armand 2023)

Outre le déni technique, le désintérêt affiché des rédacteurs pour les travaux parlementaires s'apparente à un déni de démocratie. Les commissions d'enquêtes parlementaires ont en effet clairement mis en évidence que les errements de notre politique énergétique ont découlé de l'absence de prise en considération des rapports d'analyse technique des enjeux. Ce constat conduit à voir dans la PPE3 et la SNBC3 non seulement le résultat d'un affranchissement de vos services face aux réalités et perspectives techniques, mais aussi un affranchissement du contrôle parlementaire institutionnel des politiques publiques. Cette dérive est d'autant plus préoccupante que précisément sur ces textes aucun débat parlementaire, ni aucune saisine de l'OPECST ne sont prévus.

En fait, hormis l'avancée sur le nucléaire, l'ensemble des PPE3 et SNBC3 montrent une parfaite continuité avec la politique antérieure, aggravant même certains objectifs reconnus comme dangereux ou inaccessibles par les travaux parlementaires. L'orientation globale proposée dans les projets de PPE3 et SNBC3 pourrait laisser penser que vos services restent aujourd'hui encore pénétrés par les objectifs utopiques de la politique prônée jusqu'en 2020. Le fait que la DGEC confie l'animation de certaines tables rondes à des personnalités de la mouvance associative antinucléaire ne peut que renforcer cette impression de prévalence du pouvoir technocratique sur le pouvoir démocratique.



- Deux points justifient particulièrement le message d'alerte que je vous adresse aujourd'hui :
- Les documents présentés restent étonnamment silencieux sur les perspectives d'évolution de toutes les composantes du **prix du kWh** final, livré au consommateur, TURPE et taxes inclus, alors que ce prix a déjà augmenté de 120% entre 2011 et 2023. Il est pourtant certain que le développement massif des EnRi, (et notamment de l'éolien marin flottant, malgré les propos rassurants, non validés techniquement, de la fiche thématique N°1), nécessitera un investissement colossal dans le développement des connexions, des réseaux et des flexibilités, et entrainera dans les prochaines années une augmentation considérable du prix du kWh livré. C'est l'assurance d'une grave crise économique et sociale, tuant dans l'œuf l'espoir de réindustrialisation de la France.
 - Sur le plan technique, la **maîtrise de la stabilité du réseau électrique** après le développement massif des EnRi envisagé n'est pas assurée et repose sur des paris extrêmement risqués. RTE s'inquiète à juste titre de la multiplication des productions intermittentes en France et de l'extension des connexions transfrontalières. En l'absence de solution pour stocker massivement l'électricité, la flexibilité soulève des questions techniques et sociétales qu'il n'est plus acceptable de n'évoquer que superficiellement.

PNC-France déposera un Cahier d'Acteur sur le site de la consultation de la PPE3 qui recensera les diverses critiques qu'appellent ces projets dont la mise en œuvre en l'état aurait des conséquences économiques et sociales graves. Avec les experts de PNC-France, nous restons à votre disposition pour expliciter notre message d'alerte et exposer les nombreux autres commentaires qu'appellent les projets de PPE3 et SNBC3.

Nous sommes nombreux à espérer que ce courrier retiendra votre attention et que vos interventions auprès des services concernés permettront, *in fine*, d'adopter une programmation énergétique raisonnable et favorable aux intérêts de la France, intérêts nationaux pour lesquels vous avez montré votre engagement et votre efficacité.

Avec mes vifs remerciements, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes respectueux hommages.

Bernard Accoyer

Président PNC-France

